Rencontre Chavilloise du secteur Rive Gauche OUEST
Mardi 8 juin 2010
Maternelle des Iris

ORDRE DU JOUR

1 – INTRODUCTION DE LA REUNION
par Monsieur le Maire

Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises

- Découpage de la ville en 8 secteurs « cohérents », c'est à dire des secteurs qui tiennent compte de la voirie, de l'habitat et du nombre de foyers. L'objectif étant un échange entre la municipalité et les Chavillois pour écouter, expliquer et tenter de résoudre au mieux les sujets de proximité.
- Le rythme prévue de ces « Rencontres Chavilloises est d'une réunion par an et par secteur.
- Des responsables « courroies de transmission » entre les citoyens et les élus :
  - un « animateur » par secteur désigné par le Maire, chargé de récupérer les sujets de préoccupation des habitants et de les transmettre à la mairie.
  - L'animateur est aidé par des « correspondants » (tout le monde peut être correspondant de sa rue ou de son immeuble).
  - Des « élus référents » pour répondre aux questions (2 par secteur)

Présentation par Monsieur le Maire des intervenants présents

- Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint : urbanisme, équipement, patrimoine municipal, Conseiller communautaire
- François-Marie Pailler, Maire Adjoint : voirie, circulation, sécurité, Conseiller communautaire
- Hervé Lièvre, 1er Maire Adjoint : élu référent du secteur
- Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint : développement durable, environnement
- Anne Brossollet, Conseillère municipale : équipement scolaire, élue référente du secteur
- Véronique Collard, Animatrice du secteur
- Jean-Michel Draignaud, Directeur des Services techniques, Pierre Bresin, responsable du système d'information géographique et Roselyne Imbert, responsable des Rencontres Chavilloises.

Thèmes abordés ce soir

Monsieur le Maire souligne les particularités de ce secteur limitrophe avec Viroflay (conséquences sur le traitement de certains sujets communs) et qui comprend un parc privé, le parc Fourchon, avec sa réglementation géré par un syndicat. Il évoque la reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs, sur l'emplacement du château Saint-Paul, qui offrira 42 logements sociaux et un espace vert central ainsi que les thèmes qui seront abordés ce soir :

- Urbanisme avec Christophe Tampon-Lajarriette
- Voirie – Circulation- Stationnement avec François-Marie Pailler
- Développement Durable avec Marie-Odile Grandchamp
- Ces thèmes seront illustrés par des projections : périmètres d'étude, programme d'enfouissement des réseaux, programme de réfection, de voirie,

2 - URBANISME
par Christophe Tampon-Lajarriette

2 -1 - PLU

- Le POS actuel (Plan d'occupation des sols) date en droit de 1998 et n'est plus adapté à la ville actuelle ; il régissait la hauteur des bâtiments.
- Le PLU (Plan local d'urbanisme) est un vrai projet de ville qui tient compte non seulement de l'occupation des sols mais aussi de l'évolution de la population et de ses attentes, La ville a mandaté un bureau d'études pour faire un diagnostic ; une période d'information et de concertation va avoir lieu.
- La phase diagnostic a révélé un changement au niveau de la population chavilloise qui a beaucoup bougé :
  - 35 à 38% des logements sont occupés depuis moins de 4 ans (turn-over)
  - Nouvelles aspirations des Chavillois avec une augmentation des ménages actifs (35 à 50 ans) et une baisse des jeunes ménages due au prix du foncier
  - Une réflexion s'impose donc dans le cadre du PLU pour tenter de stabiliser la population autour de 20 000 habitants ce qui suppose de produire par an, une centaine de logements neufs, de tous types sur la période 2012/2020. Il faut donc identifier des espaces mutables, tout en préservant au maximum le caractère particulier de chaque quartier, notamment dans le tissu pavillonnaire. C'est tout le défi du futur PLU ! Par ailleurs, un travail de requalification de l'avenue Roger Salengro est en cours ; la ZAC tente de valoriser la ville tout en assurant le renouveau
- Calendrier :
  - Octobre 2009 /mars 2010 : élaboration du diagnostic
  - Avril 2010 /septembre 2010 : élaboration du PADD (Projet d'aménagement du développement durable)
  - 27 mai 2010 : Réunion publique pour présenter aux Chavillois ce diagnostic
  - De mai 2010 à mai 2011 : discussion quartier par quartier pour fixer des axes de stratégie
  - Septembre 2010 : débat au Conseil municipal du PADD
  - 2011 : consultation des communes voisines et enquête publique
  - Fin 2011 : approbation du PLU

2 – 2 - Point sur le secteur Rive Gauche OUEST

Ce secteur est relativement simple au niveau de l'urbanisme. On peut le diviser en 3 parties :

- Le secteur Roger Salengro /Pavé des Gardes, secteur d'immeubles ; le prochain départ de Citroën offre une opportunité de réflexion pour une rénovation et uns construction de logements.
- Le secteur du Parc Fourchon, privé, qui s'auto-organise mais avec lequel la ville doit s'entendre pour une conformité des travaux avec le PLU. Un rendez-vous est prévu en ce sens avec le responsable du syndicat. Dans ce secteur l'hôtel de la gare va être vendu : il faut y réfléchir.
- Le secteur Sud ne bouge pas au niveau urbanisme ; il faut veiller à la qualité des espaces verts, des espaces publics et du mobilier urbain

2 - 3 – Questions des riverains

➢ **Projet de construction de logements à la place de Citroën :** pourquoi ne pas prévoir plutôt un petit centre commercial avec des prix plus compétitifs que Monoprix ?

☞ *Réponse* **:** *Il y a déjà à Chaville (en plus de Monoprix) 2 Franprix et un Coccinelle. On cherche un emplacement pour LIDL qui cherche à s'installer dans notre ville. L'offre se diversifie donc et la gamme s'élargit, c'est ce à quoi nous veillons.*

Monoprix attire une clientèle extérieure (50%), d'où le projet prévu dans le cadre d'aménagement du centre ville, d'un pole attractif commercial à côté de l'Eglise, pour fidéliser cette clientèle.

Pour éviter que de nombreux commerces de bouche soient repris par des banques ou agences diverses, la ville a désormais un droit de préemption et peut donc s'opposer.

➢ **Vente de l'hôtel de la gare qui fait partie du parc Fourchon** : état de la réflexion à ce jour ?

☞ *Réponse :* La *ville vient d'avoir connaissance de ce projet. Il faudra réfléchir ensemble et, notamment avec les responsables du Parc Fourchon, du devenir de ce secteur autour de la gare RG, dans le cadre du futur PLU.*

3 – VOIRIE – CIRCULATION – STATIONNEMENT
par François-Marie Pailler
et la participation de Jean-Michel Draignaud

3 – 1 – Voirie

- La voirie fait partie des compétences de la communauté d'agglomération GPSO (Grand Paris Seine Ouest) : la ville a la volonté d'utiliser le montant financier qui lui est alloué (droit de tirage) pour rénover ses voies soit par une réfection totale (voies qui n'ont jamais été « fondées »), soit par une réfection en surface (structure en bon état)
- Ces réfections sont précédées d'une période de travaux d'enfouissement des réseaux : électricité, fibre optique, réseau d'éclairage public, France-télécom.

Actuellement 60% du programme des travaux d'enfouissement sont réalisés. Le parc Fourchon a été réalisé en 2006 ; compte tenu de son statut particulier, il est propriétaire des fourreaux France Télécom.

- Rénovation de l'éclairage public en cours : les pannes déplorées par les riverains sont dues à la vétusté des installations. La rénovation consiste au remplacement des câbles souterrains, des transformateurs et à la pose de lanternes conçues pour une plus faible consommation. Fin 2010, 61% des linéaires de voies de Chaville auront leurs réseaux enfouis, soit 16 360 mètres linéaires sur un total de 26 859.

Travaux prévus dans le secteur

- De fin 2010 à 2011 : Enfouissement des réseaux :
    - Rue du Pavé des Gardes (en partie), avenue Edouard Branly, avenue Gaston Boissier, avenue Fourchon, boulevard de la Libération.

Pour éviter de casser et recasser trottoirs et chaussées, certaines des demandes des riverains sont mises en attente de ces réfections.

3 – 2 - Circulation - Stationnement

- Le stationnement est réglementé par un arrêté qui l'interdit en dehors des marquages sur la chaussée
    - La Zone verte a été mise en place autour de la gare Rive Droite en 1996 pour éviter le stationnement sauvage et extérieur dans ce secteur : le stationnement est gratuit pour une durée de 5 heures de 8 h00 à 18h00 (disque : 8h/13h – 13h/18h)
    - Le stationnement pour favoriser le « turn over » et les commerces : 15 minutes par bornes
- Certaines voies étant communes avec Viroflay et Vélizy, des rencontres régulières ont lieu avec ces villes pour coordonner travaux et projets.

Les difficultés :

- le nombre croissant de voitures par foyer,
- l'utilisation de garages comme pièces à vivre,
- les voitures « extérieures » aux abords des gares, sont à l'origine de stationnements « sauvages », notamment sur des bateaux ou sur les trottoirs,
- l'étroitesse de certaines rues et des trottoirs.

Solutions envisagées :

Elles reposent sur 3 comportements :

- le respect des règlements en vigueur,
- la connaissance du potentiel de stationnement,
- la modification des mentalités.

Pour améliorer la sécurité des piétons et favoriser la circulation à vélo, un plan de circulation est en cours d'élaboration avec :

- la création de zones de rencontre (zones limitées à 20 km/h où la priorité est donnée aux piétons puis aux vélos, puis bus et véhicules motorisés) et de zones 30 dans les voies structurantes (égalité vélos/voitures). Les grands axes de circulation (voies départementales) sont limités à 50 km/h. Dans le secteur, des zones 20 sont envisagées rue du Colonel Marchand et avenue Saint-Paul, des zones 30 avenues Gaston Boissier et Edourd Branly ; la rue du Pavé des Gardes et l'avenue Roger Salengro sont limitées à 50 km/h,
- des « dépose-minute » devant les écoles dont il convient de respecter le temps imparti,
- incitation à prendre les transports en commun, à marcher ou rouler à vélo.

Transports

- Bus 171 - Nous avons des espoirs que la RATP accepte de prolonger le trajet du 171 qui va à la gare Rive Gauche jusqu'à la gare de Chaville/Vélizy (RER C)
- Gare Rive Gauche : grâce à la mobilisation et l'intervention de Monsieur le Maire, la SNCF a accepté de prendre en compte le problème de la hauteur excessive pour monter dans le train et celui de l'accessibilité de la gare dans son ensemble. En attendant, un quai provisoire va être posé avant l'automne.

3 – 3 - Questions des riverains

➢ **Avenue Edouard Branly : sens unique et proposition de réglementer la priorité de passage**

☞ *Réponses :* Le sondage effectué dans cette avenue sur une mise en sens unique a partagé les avis à 50/50.
C'est une bonne idée de réglementer la priorité de passage.
Une étude de la circulation dans ce secteur doit être faite suite à la réalisation du projet Nausica et du futur tramway à Vélizy qui ira jusqu'à Chatillon et Montrouge..

➢ **Danger dû à la priorité des voies du Parc Fourchon au niveau de la gare, de l'avenue Lazare Hoche et de l'avenue Gaston Boissier sur des grands axes de circulation. Suggestion de déplacer le feu tricolore devant Picard.**

☞ *Réponse : étudier la faisabilité du déplacement du feu tricolore ou la pose d'un « Céder le passage ». La demande sera faite au départeent.*

➢ **Préférence d'une mise en place d'un stationnement payant résidentiel plutôt que d'une zone verte.**

☞ *Réponse : c'est effectivement une meilleure solution pour les riverains qui travaillent et ne peuvent pas tourner leur disque. La ZAC du centre ville prévoit 40 à 50 places de stationnement en parking souterrain à louer ou acheter ; cela peut être une solution pour certains Chavillois.*

➢ **Danger du à la circulation des vélos sur les trottoirs : projets de pistes cyclables à Chaville ?**

☞ *Réponses : Oui de Sèvres à Viroflay.*
Il faut aussi essayer d'alerter les contrevenants sur le danger qu'ils font courir aux piétons, les effectifs de police ne leur permettant pas de régler ce genre d'infractions partout où elles se produisent.

➢ **Sécurité des vélos et parkings à vélos**

☞ *Réponses : GPSO a passé un marché pour des parkings à vélos sur différents points stratégiques.*
La création d'une piste cyclable sur l'avenue Roger Salengro et la mise en place de zones 20 (circulations apaisées) favoriseront la circulation à vélo.
On a aussi obtenu la suppression de la voie de bus montante sur l'avenue Roger Salengro, ce qui permettra un élargissement du trottoir, l'amélioration du stationnement et la création de la voie cyclable.

➢ **Places de parking inoccupées par les propriétaires qui trouvent plus facile de stationner sur la voie publique**

☞ *Réponse : la ville n' a pas autorité pour intervenir dans ce genre de situation.*

➢ **Sécurité des piétons avenue de la Libération**

☞ *Réponse : projet d'aménagement d'un trottoir le long de la voie ferrée.*

3 – 4 - Questions diverses ou envoyées par écrit

- **Assouplir les règles de stationnement dans le quartier (stationnement à cheval la nuit…), supprimer la zone de bus devant l'école**

☞ *Réponse : La sécurité des piétons étant prioritaire, on ne peut pas autoriser le stationnement à cheval sur les trottoirs. De même, des places de stationnement devant les écoles ont été réservées aux cars scolaires pour permettre aux enfants de monter et descendre en toute sécurité*

- **Dangerosité de la traversée de la rue Anatole France au niveau de la gare**

☞ Réponse : on va voir si on peut améliorer la visibilité du passage piéton. L'implantation d'un feu tricolore semble difficilement envisageable du fait de la proximité de 2 autres feux (avant et après). Une requalification de la place avec la vente de l'hôtel permettrait d'améliorer l'accès à la gare.

- **Difficulté de monter dans la Chavilbus et possibilité d'aller à Viroflay (pour des raisons médicales) avec le Proxibus**

☞ *Réponses : On est en train de mettre progressivement aux normes les arrêts de bus.*
Viroflay fait partie d'un autre département et d'une autre communauté d'agglomération ; pour des raisons d'assurances, le Proxibus ne peut pas s'y rendre.

- **Nuisances sonores dues à la tonte de gazon le dimanche après-midi**

☞ *Un arrêté municipal réglemente les jours et heures de tonte. S'il n'est pas respecté il faut alerter la police ou tenter de régler gentiment ce problème avec ses voisins.*

- **Révision des emplacements de stationnement suite travaux d'agrandissement du portail au n°14 de l'avenue Edouard Branly.**

☞ *Réponse : demande transmise aux services techniques.*

- **Renforcement du marquage au sol de la place-handicapé devant le n° 19 de l'avenue Edouard Branly.**

☞ *Réponse : demande transmise aux services techniques.*

Mise en place d'un panneau « Priorité à droite à la sortie de l'avenue Edourd Branly

☞ *Réponse : La priorité à droite fait partie du Code de la route et ne nécessite donc pas un panneau. La multiplication des panneaux n'est pas souhaitable, les automobilistes y prêtant moins d'attention.*

- **Voitures ventouses : Golf devant l'école et camionnette verte boulevard de la Libération**

☞ *Réponse : Ces voitures ont été signalées au commissariat.*
Rappel de la procédure : appeler le commissariat en leur indiquant l'endroit et l'immatriculation du véhicule. La police constate, verbalise et, au bout d'une semaine, procède à l'enlèvement.

4 – ENVIRONNEMENT
par Marie-Odile Grandchamp

4 – 1 - Présentation d'un composteur

Aujourd'hui, il faut penser globalement et agir localement au niveau « environnement ».
Nous devons non seulement réduire nos déchets mais aussi les recycler d'où la possibilité de recycler une partie de nos déchets avec l'achat d'un composteur.

- Possibilité d'achat à GPSO pour 15€ (0 800 10 10 21)
- Permet d'obtenir au bout de 10 mois environ, du compost en utilisant 20 à 30% de nos déchets
- Mode d'emploi :
  - Utiliser les déchets de taille (gazon, petites branches, feuilles), d'épluchures, papier (sauf papier couleur).
  - Ne pas mettre de déchets d'animaux (coquilles d'œuf autorisées)
  - Ne pas trop remplir
  - Retourner de temps en temps
  - Arroser un peu, de façon à obtenir une humidité moyenne

Ramassage des déchets verts
Nous dépendons de GPSO pour le ramassage des déchets ; il n'y a pas, pour l'instant, de collecte des déchets verts.
Cette collecte fonctionne par apport volontaire à la déchetterie mobile qui les trie (tous les mardis après-midi rue de Stalingrad et les 1er et 3ème samedi après-midi du mois, en attendant la mise en place de la déchetterie fixe des Bruyères (fin 2010)

Maladie des marronniers
Ces arbres sont atteints depuis quelques années par une maladie due à des insectes (papillons) qui déposent leur chrysalide sous les feuilles.
Il n'y a pas de traitement ; pour limiter la prolifération de cette maladie, il faut ramasser les feuilles, les brûler (de 5h à 9h du matin) ou les jeter dans un sac qui va dans la poubelle grise.

4 – 2 – Parc de la Mare Adam

Un parcours santé/sportif est en cours de création dans ce parc ; il sera prêt avant l'été
Long d'un kilomètre, composé de rondins de bois et d'une douzaine d'agrès, il réalise un équilibre sportif et ludique.

Grâce à une bonne collaboration avec l'ONF, ce parc va voir son espace évoluer, notamment avec un projet d'installation d'une Maison de la Forêt.

4 – 3 - Questions des riverains

- **Refus des éboueurs de ramasser des sacs remplis de feuilles mortes mouillées**

☞ *Réponse : possibilité de les porter à la déchetterie ou de réduire leur volume dans le sac.*

- **Jardins familiaux à Chaville**

☞ *Réponse : il y en a 2 actuellement à Chaville : celui du Val Saint Olaf et celui de rue de la Fontaine Henri IV. Il serait envisageable d'en réaliser éventuellement un autre sur le talus SNCF rue Guilleminot.*

- **Bancs supplémentaires dans le par de la Mare Adam**

☞ *Réponse : Il y en a déjà environ 27 mais il est possible d'en ajouter si nécessaire et dans la mesure où ils ne nuisent pas à la sécurité en favorisant des attroupements.*

- **Mur antibruit sur la voie ferrée**

☞ *Réponse : les travaux actuels sur la voie ferrée doivent réduire les nuisances sonores. De plus les rames doivent être changées pour des rames moins bruyantes. Tant que ces 2 opérations ne seront pas finies et que les conséquences au niveau sonore ne seront pas évaluées, il est inutile d'espérer de la SNCF la mise en place d'un mur antibruit.*

- **Talus SNCF avenue de la Libération : promesse non tenue de remettre des végétaux**

☞ *Réponse : ils ont été plantés mais ont du mal à pousser*

Concernant l'abattage par la SNCF des arbres sur la talus de la Gare Rive Droite, les maires de Chaville, Sèvres et Virofaly se sont mis d'accord pour une démarche commune de façon à peser sur la convention liant RFF et la SNCF et qui arrive à terme fin 2010. L'objectif étant d'obtenir l'intégration de clauses environnementales.

5 - CONCLUSION
par Jean-Jacques Guillet

Monsieur le Maire invite les assistants à bavarder autour d'un pot.

ANNEXE
Synthèse des points à suivre
Rencontre Chavilloise Rive Gauche OUEST du mardi 8 juin 2010

2010 – 1 – Circulation avenue Edouard Branly :
- *Réglementer la priorité de pasage et faire une étude de circulation de ce secteur..*

2010 – 2 – Feu tricolore avenue Roger Salengro au niveau de Picard :
- *Voir avec le département la faisabilité de le déplacer au niveau de l'avenue Lazare Hoche ou étudier la pose d'un panneau « Céder le passage » .*

2010 – 3 – Révision des emplacements de stationnement suite travaux d'agrandissement du portail du n°14 avenue Edouard Branly :
- *Voir sur place*

2010 - 4 – Renforcement du marquage de la place-handicapé devant le n° 19 de l'avenue Edouard Branly :
- *Voir sur place.*

2010 – 5 – Bancs supplémentaires dans le parc de la Mare Adam :
- *Etudier d'en ajouter à proximité du cimetière.*

2010 – 6 – Talus SNCF avenue de la Libération :
- *Alerter la SNCF sur l'état des végétaux*